

**Céline CERVEK**

Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13, avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS cedex 9

### Présentation du projet

Pour amener le plus grand nombre d'agriculteurs vers des adaptations de pratiques, les conseillers doivent acquérir des connaissances et savoir-faire sur la thématique biodiversité<sup>1</sup>. Pour cela, ils ont à la fois besoin de disposer d'outils, de méthodes et de références techniques.

Le projet IBIS (Intégrer la Biodiversité dans les Systèmes d'exploitation agricoles) a été déposé par la Chambre régionale d'agriculture du Centre puis sélectionné dans le cadre de l'appel à projet de développement agricole et rural de 2007 (financement du Ministère de l'Agriculture).

Il se déroule de janvier 2008 à décembre 2010 et vise à développer des **méthodes et outils pour le conseil sur la biodiversité à l'échelle de l'exploitation agricole** à destination des agents du développement agricole. Il associe un large partenariat : Chambres d'agriculture issues de 16 départements, Fédérations de chasseurs, Conservatoires d'espaces naturels, Hommes et Territoires, Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), Associations naturalistes, organismes de recherche et d'enseignement, Instituts techniques...

L'objectif est de développer collectivement des outils, à partir de données existantes (expériences et savoir-faire des partenaires, bibliographie...) et à partir de l'étude d'un réseau de plus de 80 exploitations participant au projet. Des diagnostics tests sont actuellement menés sur ces fermes, à partir d'une méthodologie commune afin d'appréhender la prise en compte de la biodiversité en cohérence avec le fonctionnement global des exploitations agricoles et avec les enjeux présents au niveau du territoire. Le projet mettra également en évidence les valorisations possibles de la préservation de la biodiversité dans les exploitations (agronomiques, environnementales, développement d'activités récréatives...), mais également les freins à sa prise en compte, de façon à comprendre comment les surmonter.

Le pilotage général du projet est assuré par Jean-Marie BLANVILLAIN (CRA Centre). Les élus agricoles responsables du dossier sont Philippe LIROCHON (Président de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir) et Henry FREMONT (élu de la Chambre d'Agriculture d'Indre et Loire).

### La démarche déployée dans IBIS

Le projet IBIS comprend 3 grands volets opérationnels :

**1. Constitution d'un référentiel des pratiques agricoles en lien avec la biodiversité (volet animé par Jérôme LESAGE, association Hommes et Territoires)**

Ce volet vise à capitaliser les références existantes, pour élaborer un référentiel des pratiques agricoles favorables à la biodiversité. Il s'agira de construire un outil d'aide au conseil, composé de fiches techniques sur les pratiques et aménagements qui peuvent être préconisés selon le contexte. Ce référentiel renseignera à la fois sur les modalités de mise en œuvre de ces pratiques mais également sur leurs avantages et contraintes, sur les plans environnemental, agronomique, socio-économique et réglementaire.

**2. Elaboration d'une démarche de diagnostic-conseil d'exploitation, en s'appuyant sur un réseau de 80 fermes (volet animé par Céline CERVEK, CRA Centre et Régis WARTELE, CRA Picardie)**

Plusieurs phases de diagnostics tests vont être mises en œuvre sur un réseau de 80 exploitations agricoles (orientées en grandes cultures ou en polyculture-élevage bovin) pour appréhender le raisonnement des agriculteurs au regard de la biodiversité et expérimenter des méthodes de conseil. Ces tests se déroulent en binômes ou trinômes de conseillers aux compétences complémentaires, associant à chaque fois un conseiller agricole et un conseiller à compétences naturalistes, afin de permettre des échanges de connaissances et de savoir-faire.

<sup>1</sup> La biodiversité ciblée dans le cadre du projet IBIS est la biodiversité sauvage, animale et végétale.

Lors des diagnostics, il s'agira d'impliquer les agriculteurs du projet en écoutant leurs besoins, leurs motivations et en observant leurs pratiques sur le terrain. Ceci afin d'analyser comment la prise en compte de la biodiversité peut être améliorée, en cohérence avec le fonctionnement global de l'exploitation agricole, les objectifs de l'agriculteur et les enjeux présents au niveau du territoire. Ces diagnostics visent également à repérer les bonnes pratiques déjà mises en place et leurs avantages et inconvénients pour l'agriculteur et à identifier ainsi les motivations et les freins à la prise en compte de la biodiversité.

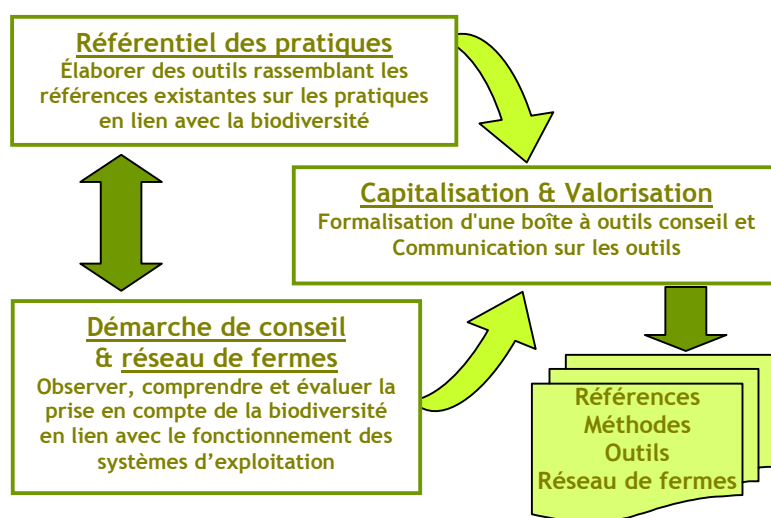
Ces diagnostics ont pour but, à la fois d'apporter du conseil individuel sur les exploitations étudiées, mais également de faire évoluer la méthode de façon à produire une démarche reproductible et des outils opérationnels à la fin du projet IBIS (fin 2010).

Le bilan des enseignements des phases de terrain permettra l'élaboration d'une typologie des exploitations au regard de la biodiversité, en vue de définir des stratégies de conseil par type d'exploitation. Ce travail a pour but de donner des repères au conseiller pour l'orienter en fonction du type d'exploitation considéré.

### 3. Valorisation et diffusion des résultats produits (volet animé par Jean-Marie BLANVILLAIN, CRA Centre)

A partir des deux précédentes étapes, une « boîte à outils conseil » sur la biodiversité sera formalisée. Elle aura pour but le transfert aux conseillers des éléments méthodologiques (démarche pour le conseil), des propositions d'outils (diagnostic, référentiel des pratiques...) et des références techniques.

Les résultats du projet seront largement diffusés auprès de l'ensemble des acteurs du développement agricole.



## Les avancées du projet en 2008 et début 2009

### Constitution du référentiel des pratiques

En 2008, deux réunions du groupe de travail en charge de la rédaction du référentiel, ont permis de formaliser la structure de l'outil, qui sera constitué :

- d'une vingtaine de fiches-conseil à destination des conseillers, décrivant les pratiques qui peuvent être conseillées, leurs modalités de mise en œuvre, leurs avantages et inconvénients,
- d'une partie transversale méthodologique, pour un raisonnement global à l'échelle de l'exploitation et du territoire.

Une première version des fiches-conseil a été rédigée par une dizaine de rédacteurs. Ces fiches sont actuellement en cours de relecture et d'amélioration. Un stagiaire ingénieur vient d'être recruté pour travailler sur la **méthode d'évaluation des coûts des pratiques préconisées**. La finalisation des fiches est prévue pour la fin de l'année 2009. Dans un deuxième temps, des fiches de sensibilisation à destination des agriculteurs seront réalisées.

### Elaboration de la démarche de diagnostic-conseil

Les principales avancées de ce volet, en 2008 et début 2009 sont :

- Le **choix des exploitations agricoles participantes** : 50% des exploitations en grandes cultures, 50% en polyculture élevage bovin ; représentation des milieux ouverts à fermés ; la moitié des agriculteurs déjà sensibles à la thématique, l'autre non.

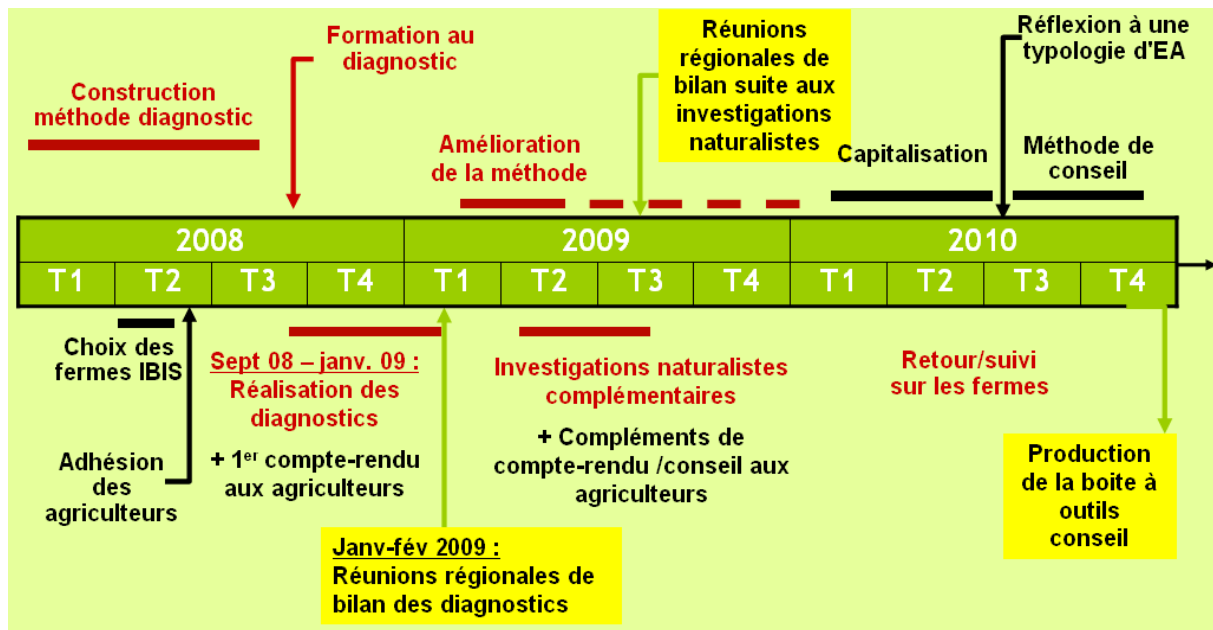
- La **formalisation de la méthode de diagnostic-conseil** à tester, cette méthode à été réalisée à partir des réflexions de deux groupes de travail interrégionaux, composés de Chambres d'agriculture, Conservatoires d'espaces naturels, Fédérations de chasseurs, ONCFS, Instituts techniques, enseignement agricole, chercheurs... (6 jours de réunion en 2008).

**Le schéma suivant résume le déroulement des phases de diagnostic telles que prévues :**



- La **formation des agents de terrain à la méthode de diagnostic**, sur 2 jours, par région (explications théoriques + test en groupe sur des exploitations réelles).
- La réalisation de la première phase (« diagnostic global » sur le schéma ci-dessus) des **80 diagnostics d'exploitations** (5 par département), par des binômes ou trinômes de conseillers, selon la méthodologie commune. Et la rédaction d'un compte-rendu formalisé et détaillé, pour l'agriculteur, selon une trame commune, comprenant notamment une **cartographie de l'exploitation sous SIG** et des propositions d'améliorations à mettre en œuvre. Ces comptes-rendus pourront être précisés suite aux investigations complémentaires naturalistes qui vont être menées.
- L'analyse des résultats des diagnostics, au travers de **réunions de bilan**, qui ont eu lieu, en janvier-février 2009, dans chacune des 4 régions concernées, afin de capitaliser les retours d'expériences des agents de terrain. Le bilan général de ces réunions va permettre de lancer le travail d'amélioration des outils et de la méthode de diagnostic-conseil.
- Des **investigations complémentaires naturalistes** auront lieu sur les fermes à partir du printemps 2009 et seront suivies de nouvelles réunions régionales avec les conseillers ayant réalisé les diagnostics, pour capitaliser les expériences de terrain. Cette phase permettra de cadrer le diagnostic sur la partie naturaliste.
- Un **outil informatique** sous Access, permettant un pré-traitement et une première mise en forme des données du questionnaire préalable, est également en cours de conception. Une première version est actuellement testée par les conseillers, dans 6 départements.

**Planning des travaux du volet « Démarche de conseil » :**



**IBIS c'est qui ?**

Des acteurs de tous horizons répartis dans 16 départements et 6 régions :

Les Chambres d'agriculture et les Fédérations de chasseurs du Centre, de Picardie, de Lorraine, des Deux-Sèvres, de Charente Maritime et du Maine et Loire ; l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ; les LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) de Touraine, d'Anjou et de Charente Maritime ; l'Association Hommes et Territoires (Centre) ; les DRAF-SRFD et les lycées agricoles de Bretagne et du Centre, Agrocampus Ouest ; le CETU Innophyt (Université de Tours) ; le CRPF (Centre régional de la propriété forestière) de Picardie, l'INRA SAD Paysage de Rennes, l'INRA de Nancy, l'INRA SAD de Mirecourt, AgroParisTech, l'Ecole supérieur d'agriculture (ESA) d'Angers, l'ACTA, Arvalis-Institut du végétal, la Fédération nationale des chasseurs.

Le projet IBIS bénéficie du soutien financier du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (fonds Casdar).

